

NOTRE PROTECTION FINANCIÈRE POUR VOTRE MINI.

Contrat de location longue durée.







**BMW
GROUP**
Financial Services






L'ASSURANCE PERTE FINANCIÈRE*

UN COMPLÈMENT D'INDEMNISATION JUSQU'AU SOLDE DE VOTRE CONTRAT DE LOCATION LONGUE DURÉE.

Pendant la durée de votre contrat de Location Longue Durée (LLD), en cas de vol⁽¹⁾ ou de destruction totale de votre véhicule, nous vous remboursons :

	La différence entre :			La franchise de
	L'encours financier résiduel ⁽²⁾			l'assureur principal
	et			
La valeur la plus élevée entre :				Une indemnité complémentaire
- L'indemnité de l'assureur principal		de 1 000 €		
et				
- La valeur économique à dire d'expert ⁽³⁾				Une indemnité renouvellement ⁽⁴⁾
				de 500 €

EXEMPLE

	Vous louez un véhicule au sein du réseau MINI et vous optez pour un contrat de LLD avec BMW Finance.	▶	Valeur du véhicule : 40 000 €
	Vous subissez un vol ⁽¹⁾ ou une destruction totale de votre véhicule pendant la durée de votre contrat de LLD	▶	Montant de l'encours financier résiduel ⁽²⁾ au moment du sinistre : 30 000 €
	Vous obtenez une indemnisation de l'assureur principal	▶	Indemnisation assurance : 25 000 € 26 000 € - une franchise de 1 000 €

SANS GARANTIE	AVEC LA PERTE FINANCIÈRE* (SANS RENOUELEMENT)	AVEC LA PERTE FINANCIÈRE* (AVEC RENOUELEMENT)
Indemnisation de l'assureur principal : 25 000 € (26 000 € - 1 000 € de franchise de l'assureur principal)	Indemnisation de l'assureur principal : 25 000 € (26 000 € - 1 000 € de franchise de l'assureur principal)	Indemnisation de l'assureur principal : 25 000 € (26 000 € - 1 000 € de franchise de l'assureur principal)
x	Indemnisation Perte Financière : 5 000 € (4 000 € + 1 000 €)	Indemnisation Perte Financière : 5 000 € (4 000 € + 1 000 €)
x	Indemnité complémentaire : 1 000 €	Indemnités complémentaire et renouvellement ⁽⁴⁾ : 1 000 € + 500 €
POUR SOLDER VOTRE CONTRAT DE LLD SOIT 30 000 € :		
Vous devez déboursier : 5 000 €	Pas de dépenses supplémentaires de votre part et vous récupérez 1 000 € en votre faveur	Pas de dépenses supplémentaires de votre part et vous récupérez 1 500 € en votre faveur
- 5 000 €	+ 1 000 €	+ 1 500 €

⁽¹⁾ Vol non retrouvé dans un délai de 30 jours suite au sinistre.

⁽²⁾ L'encours financier résiduel correspond à la valeur actualisée des loyers restants dus sur votre contrat de Location Longue Durée au jour du sinistre et figurant sur l'échéancier locatif à l'exclusion des loyers reportés ou impayés.

⁽³⁾ La valeur économique à dire d'expert au jour du sinistre correspond au montant reporté sur le rapport d'expertise.

⁽⁴⁾ En cas de renouvellement par un véhicule neuf ou d'occasion au sein du réseau MINI, avec un contrat de financement BMW Finance, dans un délai de 3 mois suite au sinistre.

* L'assurance Perte Financière est souscrite auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 775 652 126 et MMA IARD - Société anonyme, au capital de 537 052 368 euros entièrement versé - RCS Le Mans 440 048 882, sièges sociaux : 160 rue Henri Champion - 72030 Le Mans Cedex 9 - France, entreprises régies par le Code des assurances - IDU REP Eco circulaire FR231780_03XLOT.

BMW Finance, SNC au capital de 87.000.000 Euros, 343 606 448 RCS Versailles, siège social : 5 rue des Hérons - 78180 Montigny-le-Bretonneux, immatriculée en tant que Courtier en assurance à l'ORIAS sous le numéro 07 00 88 83 (www.oriass.fr).